Séance "Agir pour la mixité des métiers"

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 08/12/2014

Saisine liée : AGIR POUR LA MIXITÉ DES MÉTIERS

Revoir la séance du 26 novembre 2014

Séance plénière du 26 novembre 2014 : Présentation et vote de l'avis "Agir pour la mixité des métiers", présenté par M. Patrick Liébus, au nom de la section du travail et de l'emploi, présidée par Mme Françoise Geng.

Intervention Vidéo de Mme Pascale Boistad, Secrétaire d'État chargée des Droits des femmes, auprès de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

Les filières professionnelles véritablement mixtes sont encore rares et le déséquilibre entre les femmes et les hommes dans les métiers concerne principalement les qualifications d’ouvrier et d’employé. Or, la mixité apparait comme une dimension essentielle à la réalisation de l’égalité professionnelle entre les sexes. Alors que le Gouvernement a placé cette question au rang de ses priorités, le Premier ministre a demandé au Conseil économique, social et environnemental de dégager, à l’intention des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, des orientations pour agir.

© - copyright CESE - Novembre 2026